

Etat 02/2022

Opérateur/trice PEMP ASFP

Formation

Les plateformes élévatrices mobiles de personnel font partie des moyens les plus sûrs et les plus efficaces pour effectuer des travaux exigeants en hauteur dans des endroits difficiles d'accès.

Leur utilisation nécessite une formation approfondie et un équipement adéquat.

Public cible

Opérateurs/trices de plateformes élévatrices mobiles de personnel.

Objectifs

- L'employeur remplit les conditions légales et actuarielles conformément à l'Ordonnance fédérale sur la prévention des accidents (OPA, 832.30 / art. 6, 8).
- Les participant(e)s apprennent à utiliser en toute sécurité les plateformes élévatrices mobiles de personnel de toutes les catégories d'appareils.

EN BREF

Formation opérateur/trice PEMP

- ✓ Formation sur toutes les catégories
- ✓ Valable sur le plan national et à durée illimitée
- ✓ Certificat et carte ASFP (format carte de crédit)
- ✓ Reconnu par l'ASFP et l'OACP
- ✓ Coûts pour toutes les catégories : CHF 560.-
- ✓ Matériel de formation et repas de midi inclus
- ✓ Durée : 1 jour, ½ journée de théorie et ½ journée de pratique

Contenu

- Bases légales, obligations et responsabilités
- Particularités, différences et caractéristiques spécifiques des engins
- Risques et dangers avec des PEMP
- Contrôle visuel et de fonctionnement
- Bases de la sécurité du travail
- Exécuter des missions de travail dans la pratique
- Manipuler, positionner et conduire

Coût et durée

- Toutes les catégories : CHF 560.-
- Reconnaissance OACP pour chauffeurs : CHF 50.- (délai d'inscription min. 14 jours avant le début de la formation)
- 1 jour (théorie et pratique ½ journée chacune)

Conditions

- Être âgé d'au moins 18 ans (exceptions possibles selon Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs OLT 5 art. 4 al. 4)
- Être en bonne santé physique et psychique
- Ne pas être sujet au vertige
- Des compétences linguistiques suffisantes dans la langue nationale de la région concernée sont exigées.

Clôture et validité

- Opérateur/trice PEMP ASFP
- Le certificat respectivement la carte est valable dans toute la Suisse et en partie dans les pays limitrophes.
- La durée de validité de la carte est illimitée. Un cours de répétition n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé

Centres de formation

- UP Group dispose de plusieurs sites de formation modernes dans toute la Suisse.
- Un juste équilibre entre la théorie et la pratique, avec des locaux de formation et un parc de machines appropriés, vous garantissent une formation solide et durable.
- Au besoin, nous formons volontiers vos collaboratrices et collaborateurs dans vos locaux. N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Méthodes

- Le cours de formation comprend un volet complet théorique et pratique.
- Le cours est organisé de manière dynamique. Une alternance constante entre théorie et pratique assure une formation instructive et variée.
- La théorie et la pratique sont validées chacune par un test
- Des formateurs/trices certifié(e)s de l'ASFP, orienté(e)s vers la pratique et possédant une longue expérience, transmettent leurs vastes connaissances spécialisées.

Documents

- Ouvrage spécialisé PEMP
- En guise de justificatif, le certificat et la carte ASFP au format carte de crédit.